

PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ISIDORE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE:

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 avril 2017 à 20 h 00 à la salle du conseil municipal, située au 128, route Coulombe, Saint-Isidore.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce seizième (16^e) jour de mars deux mille dix-sept (2017).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 24h00, le seizième (16^e) jour du mois de mars 2017, à chacun des endroits habituels déterminés par le conseil, soit à l'église et à l'aréna.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16 mars deux mille dix-sept (2017).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière